

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

29

Nombre de votants :

29

**Date de convocation :
23 juin 2017**

**Date d'affichage :
6 juillet 2017**

L'AN deux mille dix-sept, le **29 juin** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Thierry ROUX

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
absente

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
absent

< > < > < > < >

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170629-DELIB170627-DE
Date de télétransmission : 03/07/2017
Date de réception préfecture : 03/07/2017

RIOM

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017**

QUESTION N° 27

OBJET : Tarifs piste d'athlétisme, terrains extérieurs et installations sportives couvertes du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le mercredi 14 juin 2017.

Il convient de mettre à jour les tarifs d'utilisation des équipements sportifs de Riom, piste d'athlétisme, terrains extérieurs et installations sportives couvertes, ainsi que des courts de tennis extérieurs du complexe sportif Emile Pons à Riom et du centre Henri Cochet situés sur Mozac, pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Il est proposé une augmentation de 1% (arrondi au dixième) par rapport aux tarifs en vigueur.

→ Tarifs des installations sportives de Riom

	Associations riomoises A.S. des Lycées et Collèges riomoises Ecoles riomoises Associations de sport d'entreprises riomoises adhérentes à une fédération	Collèges riomoises Lycées riomoises	Associations riomoises recevant des non licenciés Associations non riomoises Lycées et Collèges non riomoises Ecoles non riomoises Autres utilisateurs riomois et non riomois
	<i>Tarifs horaires 2017/2018</i>	<i>Tarifs horaires 2017/2018</i>	<i>Tarifs horaires 2017/2018</i>
Piste d'athlétisme	Gratuit	Gratuit	14.85 €
Piste partagée	Gratuit	Gratuit	7.50 €
Terrain stabilisé	Gratuit	Gratuit	9.60 €
Terrain en herbe	Gratuit	Gratuit	18.30 €
Gymnases	Gratuit	16.65 €	16.65 €
Salles annexes	Gratuit	8.40 €	8.40 €

COMMUNE DE RIOM

→ Tarifs du Centre Henri Cochet et terrains de tennis du complexe sportif Emile Pons

	Associations riomoises Écoles de Riom Ligue d'Auvergne de tennis Comité Départemental du Puy de Dôme de tennis Brevet d'Etat encadrant des activités pour les licenciés du Tennis Club de Riom	Associations sportives extérieures à Riom Écoles non riomoises Collèges, lycées, organismes et sociétés Brevet d'Etat encadrant des activités pour les non licenciés du Tennis Club de Riom	Usagers individuels (pratique libre) Adhérents au Tennis Club de Riom
	Tarif horaire jusqu'au 31 août 2018	Tarif 2017/2018	Tarif horaire 2017/2018
Location d'un court extérieur ou couvert ou du Beach tennis	Gratuit	8.20 €	Gratuit

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les tarifs pour la saison 2017/2018 pour les installations sportives de Riom,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 29 juin 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20170629-DELIB170627-DE
Date de télétransmission : 03/07/2017
Date de réception préfecture : 03/07/2017

RIOM